

73 communes frappées par des restrictions d'usage de l'eau

La mesure est exceptionnelle en cette période de l'année où habituellement les pluies sont abondantes. La préfecture des Pyrénées-Orientales a prononcé des mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état particulièrement dégradé de la ressource superficielle et des nappes souterraines. Au total, 73 communes* sont concernées dans les secteurs de la Salanque, de l'Agly, des Fenouillèdes, de l'Aspres et celles proches du Réart. « Les débits très faibles sur le secteur de l'Agly et les prévisions qui ne sont pas de nature à avoir un impact significatif à la hausse des cours d'eau », sont autant d'arguments avancés par les services de l'État pour légitimer ces restrictions. Ainsi et jusqu'au 30 novembre, l'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés sont interdits tout comme le fonctionnement des fontaines, le lavage des voitures hors des stations professionnelles ou encore le remplissage des piscines. Enfin dans le secteur de l'agriculture, l'irrigation est interdite un jour sur deux ou un jour sur quatre en fonction des secteurs impactés déjà par la sécheresse. À noter que le déficit de pluviométrie ne devrait pas s'arranger dans les

dix prochains jours puisque Météo France n'annonce que de faibles précipitations automnales sur la plaine du Roussillon.

Julien Marion

* Agly Amont : Ansignan, Bélesta, Campoussy, Caramany, Cassagnes, Caudiès-de-Fenouillèdes, Estagel, Felluns, Fenouillet, Fosse, Lesquerde, Pézilla-de-Corflent, Prats-de-Soumia, Prugnanes, Rabouillet, Saint-Amac, Saint-Martin, Saint-Paul-de-Fenouillet, Soumia, Trévillach, Trilla, Vira, Le Vivier. Agly aval : Baixas, Le Barcarès, Calce, Cases-de-Pène, Cassagnes, Clair, Espira-de-l'Agly, Estagel, Lansac, Latour-de-France, Maury, Montner, Opoul-Périllos, Peyrestortes, Pia, Planèzes, Rasiguères, Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Paul-de-Fenouillet, Tautavel, Torreilles, Vingrau. Aspres-Réart : Alénya, Bages, Banyuls-dels-Aspres, Brouilla, Cabestany, Canohès, Comeilla-del-Vercol, Elne, Fourques, Llupia, Montauriol, Montescot, Ortaffa, Passa, Pollestres, Ponteilla, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Saint-Jean-Lasseille, Saleilles, Terrats, Théza, Tordères, Tresserre, Trouillas, Villemolaque, Villeneuve-de-la-Raho et Vivès.